

AGENCE D'ARCHITECTURE : SARL L'ATELIER BLEU
146 rue Saint Antoine 71000 MÂCON
Port. : 06 33 37 37 32
N° Régional : BOUSO1251 N° National : S17975



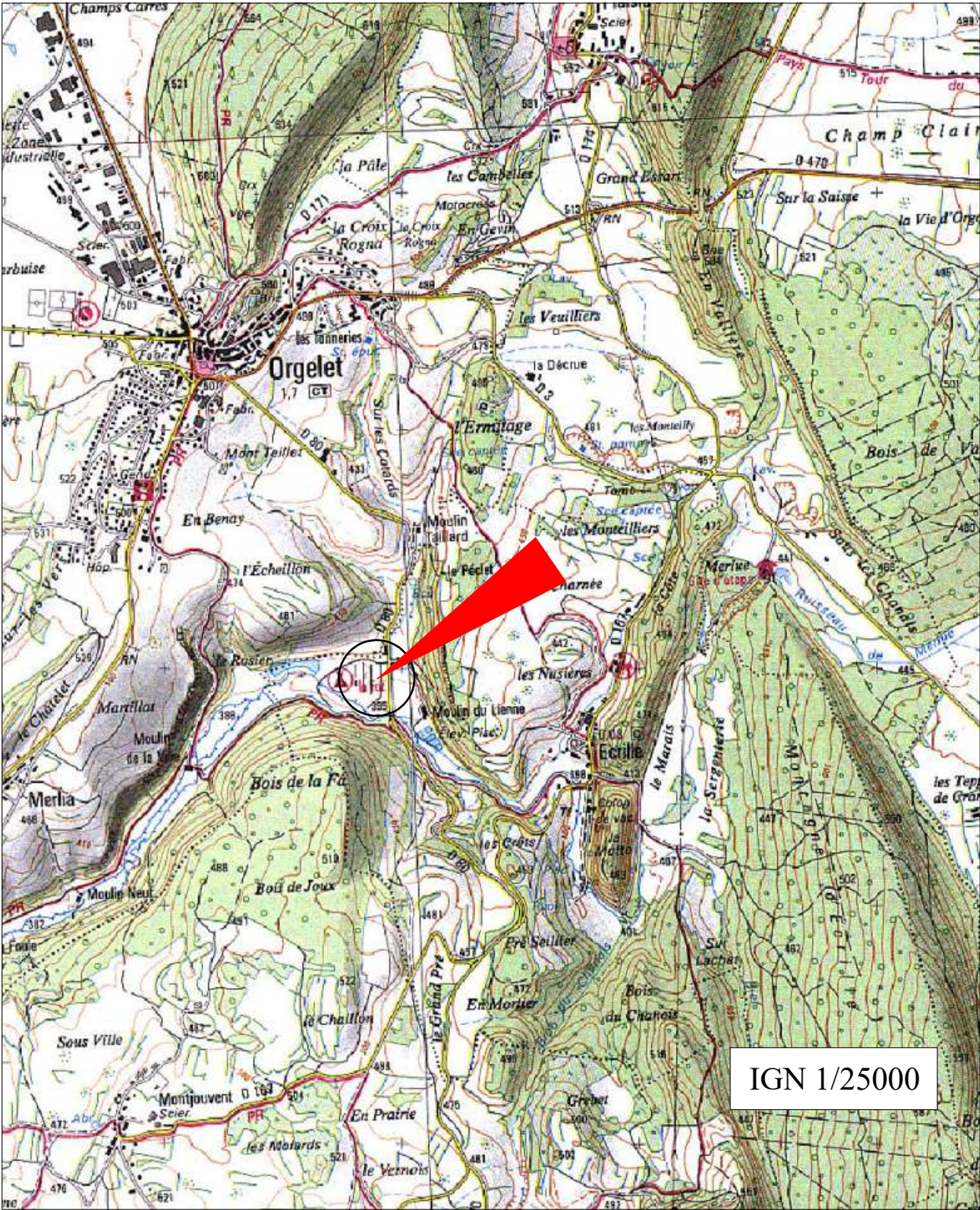
21-0015 Création de 30 emplacements supplémentaires, de 2 cuves
de récupération des eaux pluviales,
construction d'un abri & création d'une issue de secours

Maître d'Ouvrage :
SCI Pont de Vaux

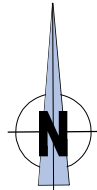
Section A
parcelles 669, 693, 695 & 491
54040 m²

Permis d'aménager

29 Septembre 2021



IGN 1/25000



21-0015 Création de 30 emplacements supplémentaires, de 2 cuves
de récupération des eaux pluviales,
construction d'un abri & création d'une issue de secours

**Plan de situation
du terrain**

1/25000

29 Septembre 2021

**PA
01
1/1**

Département :
JURA

Commune :
ECRILLE

Section : A
Feuille : 000 A 08

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 06/11/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

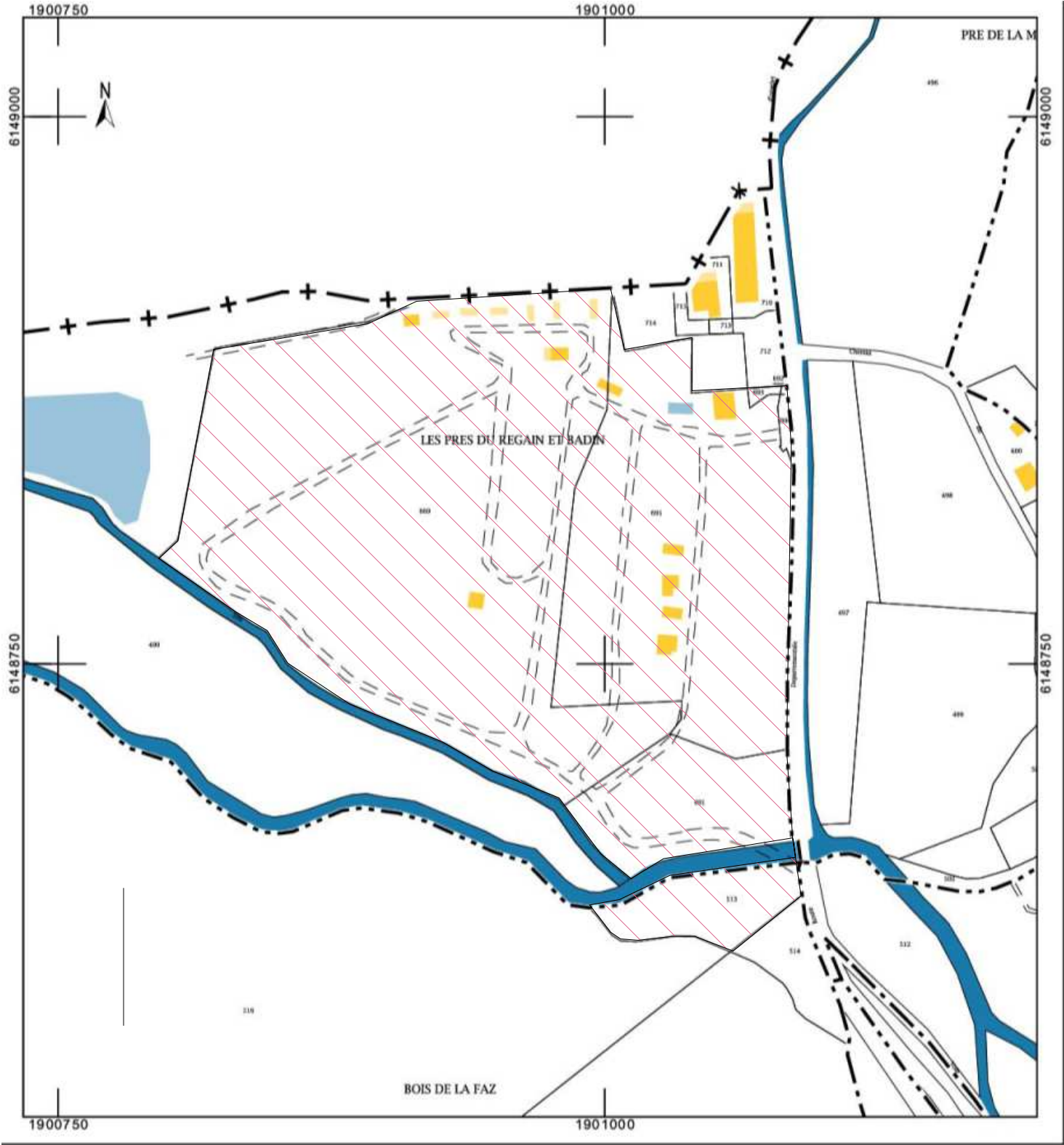
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
LONS LE SAUNIER
2 RUE TURGOT 39000
39000 LONS LE SAUNIER
tél. 03 84 43 46 00 -fax
cdif.lons-le-
saunier@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Le projet concerne quelques modifications sur dans le terrain de camping existant de la Faz à Ecrille situé en site Natura 2000.

Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords :

Les modifications concernent la Section A parcelles 6669, 693,695 & 491 d'une surface de 54040 m², Le tènement présente un profil relativement plat (pente inférieure à 5% sur une partie du terrain vers l'ouest). La végétation existante est celle de prés secs, avec des zones plus boisées constituées d'arbres et d'arbustes de variétés locales très diversifiées (charmes, sapins, épicéas, cèdres, bouleaux, noyers, peupliers, noisetiers, châtaigniers...) formants des haies et bosquets servant de séparations entre les différentes zones du camping et entre emplacements. Les chemins d'accès sont tous en stabilisé non imperméabilisé. Suite à un contrôle de la DREAL du 21 Septembre 2021, il s'avère qu'il n'y aurait aucune zone humide sur ce tènement. Les constructions, en dehors des mobil homes, sont des bungalows en bois, toitures tuiles ou bac acier rouge. Le camping compte actuellement 99 emplacements déclarés (voir plan masse de l'état actuel du terrain PA 02). L'ensemble est végétalisé au maximum.

Présentation du projet :

1. Aménagement prévu pour le terrain :

Le projet concerne :

- La création de 30 emplacements supplémentaires dont 16 dédiés aux camping-cars et 14 emplacements autres comprenant 2 mobil homes et quatre réservés à des tentes. Le camping comportera alors 129 emplacements déclarés (voir plans masses PA 02).
- Des haies de charmilles, noisetiers et autres variétés locales seront plantées en séparation de ces nouveaux emplacements formant des espaces ombragés et protégés favorable à la faune locale. Ces haies telles que celles existantes sont aussi destinées à former des cheminements ombragés et parfois recouverts par arches végétales.
- La construction de deux cuves enterrées de 10 000L de récupération d'eaux pluviales est prévue au niveau des 2 sanitaires.
- la construction d'un abri ouvert sur les 4 cotés constituée de poteaux bois douglas naturel. C'est une construction de plein pied au niveau du sol naturel plat. Le sol sera traité de façon à ce que les personnes à mobilité réduite puissent rouler aisément : Stabilisé ou dalle bois.
- Un accès existant (portail existant sur la départementale) servira d'issue de secours avec la création d'un chemin en stabilisé non imperméable.
- Anciens cheminements et nouveaux seront tous en stabilisé non imperméabilisé.
- Aucune structure ne sera visible depuis la route départementale (haies végétales).

L'ensemble restera un lieu où la nature avec sa faune et sa flore locales seront privilégiés.

Un avis favorable du SPANC de la communauté de communes TERRE D'EMERAUDE à déjà été délivré le 07 Octobre 2021 pour la réalisation d'une installation d'assainissement pour 6 mobil-homes supplémentaires complétant ainsi la capacité correspondant au projet : 129 emplacements (Voir PC 15-2).

2. Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles :

Le bâti s'inscrit dans un volume ouvert à base rectangulaire, à deux pans Est-Ouest dans le même sens que les autres faitages des bungalows voisins.

3. Traitement des constructions, clôtures, végétation en limite de terrain :

Sans objet. Aucune clôture ne sera construite.

4. Matériaux et couleurs de l'abri :

- 1-Façade Poteaux ronds bois douglas couleur identique aux bungalows existant (bru marron)
- 2-Débords de toit : 50 cm en bas de pente et 50 cm en pignon avec forget bois (brun-marron), identique aux bâtiments les plus proches.
- 3- Toiture : La toiture est en bac acier rouge brun RAL 8012 identique aux bâtiments les plus proches.



5. Traitement des espaces libres :

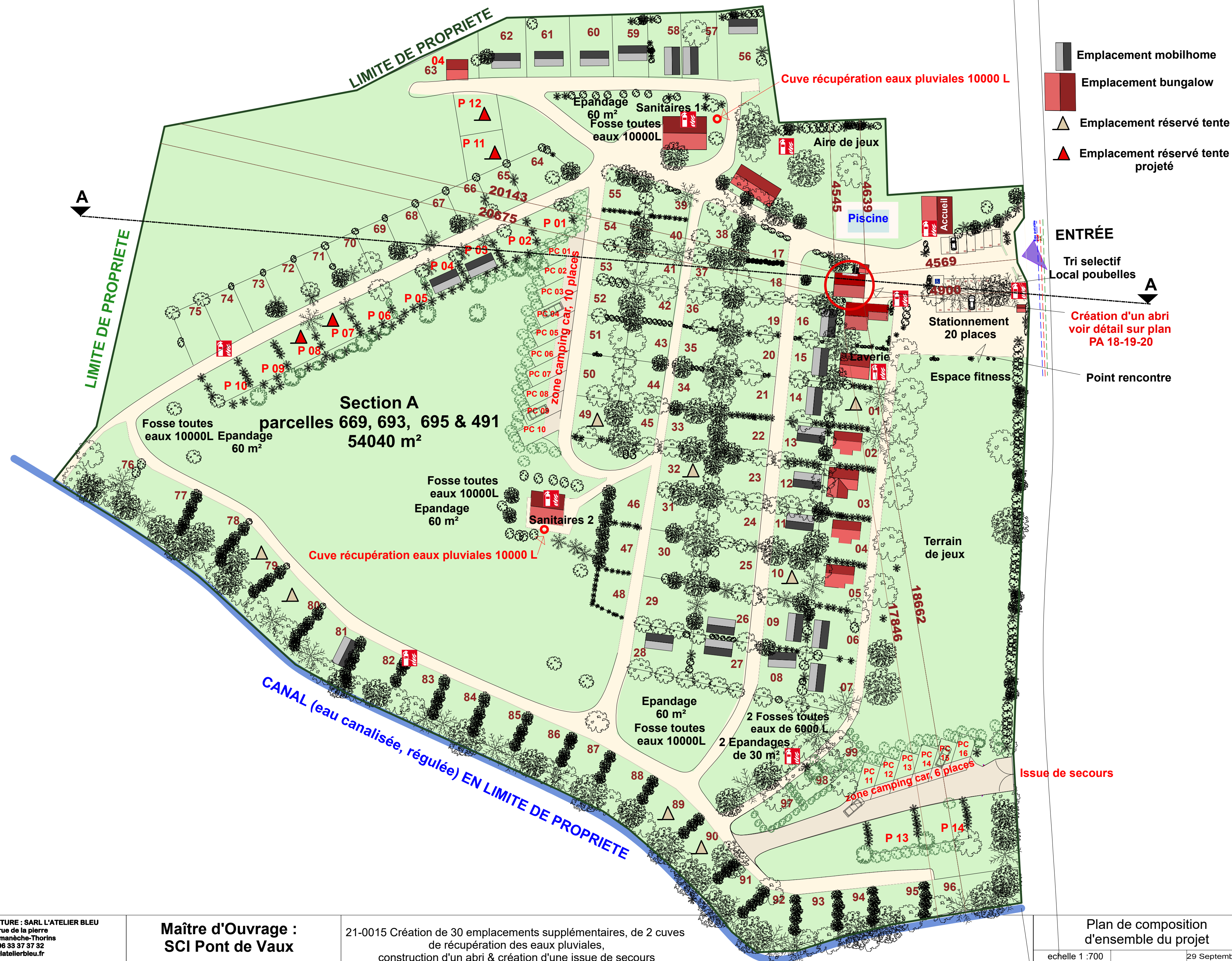
Le terrain restera identique à l'exception des modifications apportées.

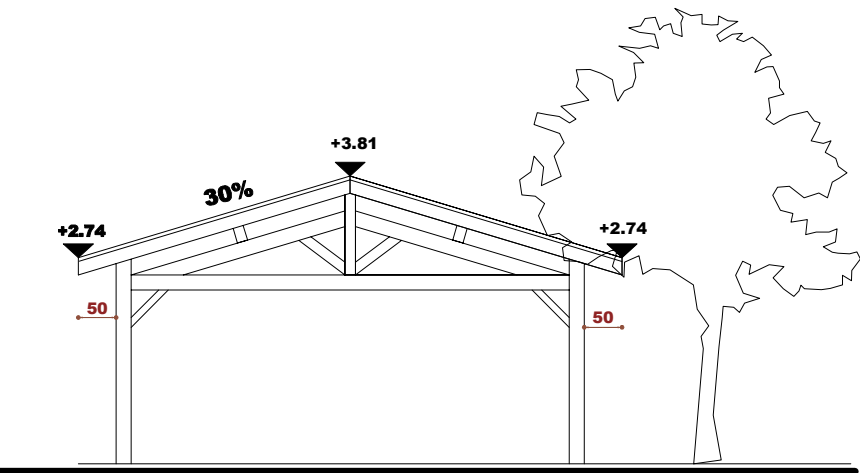
6. Organisation et aménagement des accès au terrain, aux construction et stationnements :

-Un accès existant (portail existant sur la départementale) servira d'issue de secours avec création d'un chemin en stabilisé non imperméable

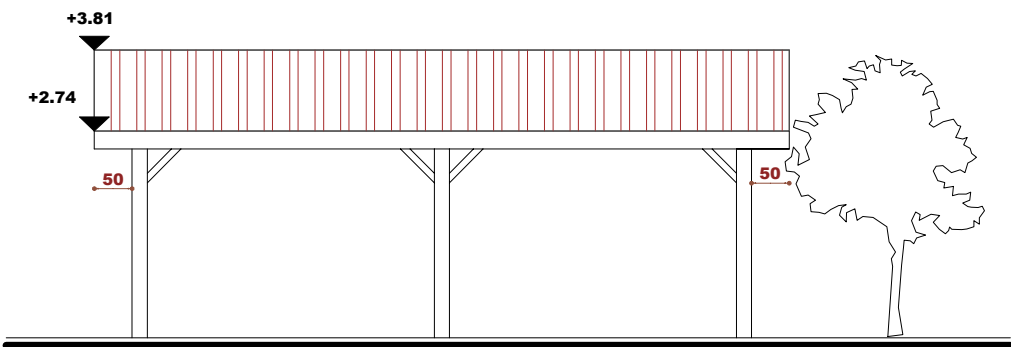




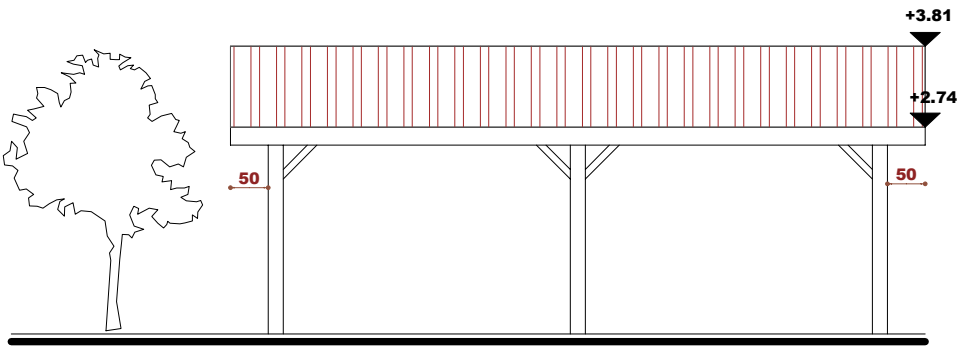




Façade EST

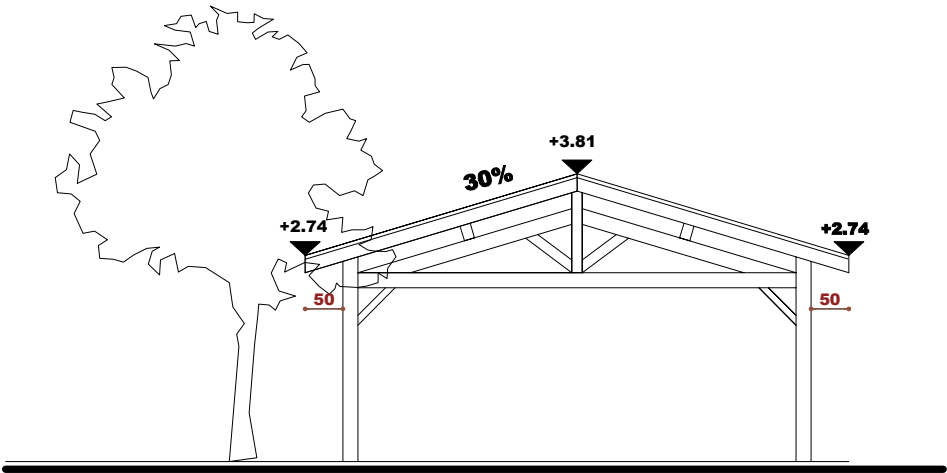
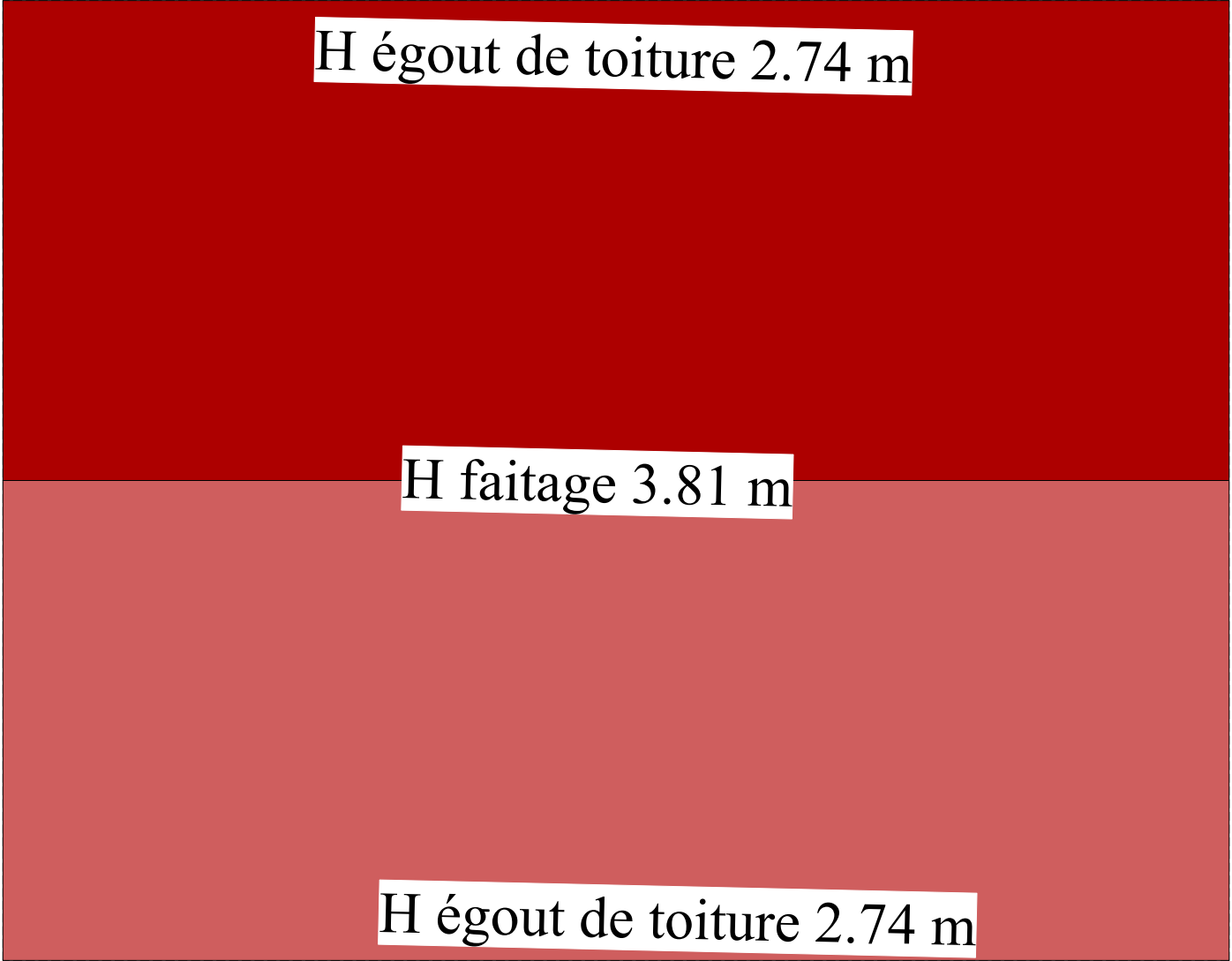


Façade NORD

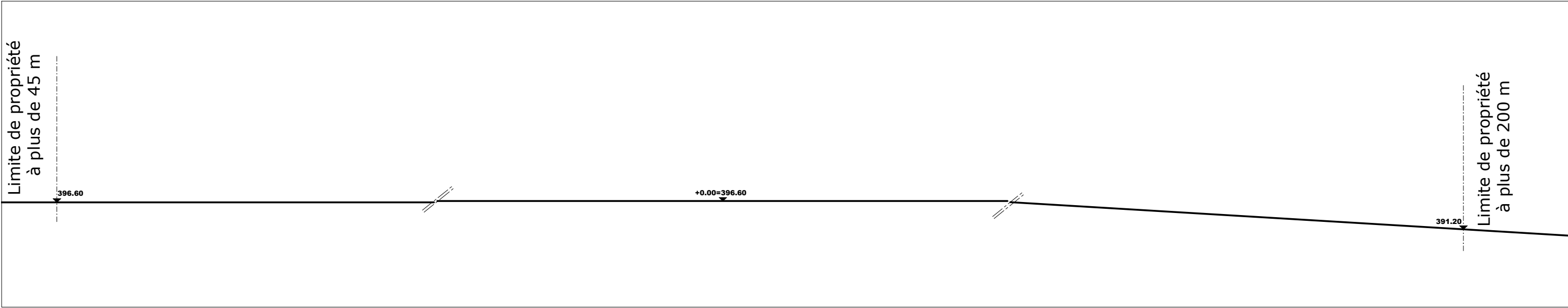


Façade SUD

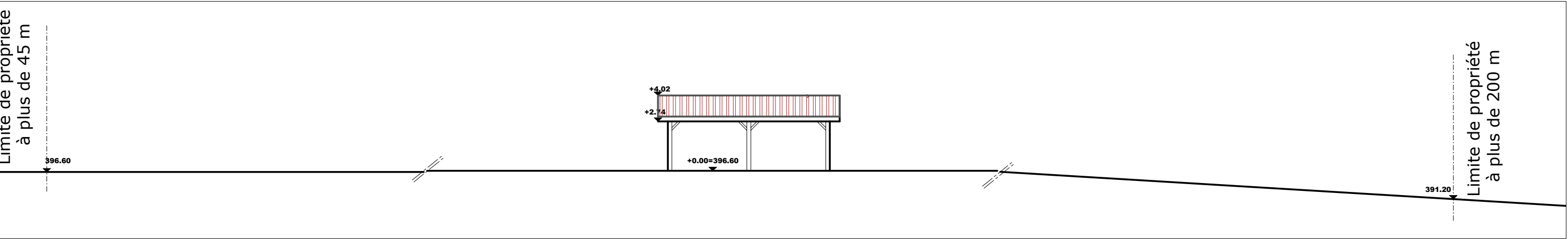
920



Façade OUEST



Plan de coupe état actuel du terrain



Plan de coupe du terrain sur construction abri en bois

DOCUMENT A JOINDRE AU PERMIS DE CONSTRUIRE (Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration de travaux) conformément à l'article 431-16 du décret n° 2012-274 du 28 février 2012 relatif à certaines corrections à apporter au régime des autorisations d'urbanisme.

RENSEIGNEMENTS DU DEMANDEUR

NOM - Prénoms : LELEU Thierry (Camping LA FAZ)

Adresse : 4 Le pont de VAUX

Commune : 39270 ECRILLE

SITUATION DU PROJET :

Références cadastrales du terrain : Section (s) : A N° de parcelle (s) : 695 et 669

Adresse : 4 Le pont de VAUX

Commune : 39270 ECRILLE

NATURE DU PROJET :

Réalisation d'une installation d'assainissement pour 6 Mobil-Home de 4 personnes pour un totale de 24 équivalents habitants saisonniers.

CARACTERISTIQUES DU PROJET D'ASSAINISSEMENT

Filière Compact :

Fosse Toutes Eaux de 10000 L suivie d'un filtre à sable vertical non drainé de 60 m³. Un auget basculant sera mis en place avant le filtre à sable pour permettre à toute la surface du filtre de recevoir de l'eau.

Évacuation des eaux usées traitées :

Les eaux traitées seront infiltrées dans la parcelle via le filtre à sable.

DECISION ET VISA DE L'AUTORITE COMPETENTE

- après avis technique du SPANC -

La Communauté de Communes TERRE D'EMERAUDE déclare avoir donné un avis sur le projet de réalisation d'un assainissement non collectif à l'adresse suivante :

4, Le Pont de Vaux

39270 ECRILLE

Décision sur le projet de l'installation d'assainissement non collectif :

☒ CONFORME ☐ NON CONFORME

À ARINTHOD, le 07/09/2021

Le Vice-Président,
FRANCK GIROD

